

**COMPTE-RENDU
CONSEIL PÉRISCOLAIRE MATERNEL
du jeudi 10 décembre 2015**

Les participants :

Madame Elisabeth DELAMOYE – Maire Adjointe chargée des sports, des activités associatives et périscolaires
Madame Laurence VINSONNEAU – Directrice de l'Enfance
Madame Marie REYSS – Responsable du service Périscolaire
Monsieur Patrick MORAND – Responsable de la restauration scolaire
Madame Catherine CONSTANTIN – Coordinatrice du CLM du Guichet
Madame Marion BRUNNEVALLE – Coordinatrice du CLM de Mondétour
Madame Tiffany HERSANT – Coordinatrice du CLM de Maillecourt
Monsieur Adrien NEUTRE – Coordinateur du CLM du Centre
Madame Marie-Dominique WILLEMOT – Directrice de l'école maternelle du Centre
Madame Aline PALIES – Directrice de l'école maternelle de Maillecourt
Madame Elise PERROT – FCPE Centre
Monsieur François MALLEUS – PEEP Centre
Monsieur Alexis TRIMOUILLE – FCPE Maternelle Guichet
Madame Anne-Claire DEMARIGNY – FCPE Maillecourt
Madame Sonia BOUQUET – GIPO Mondétour
Monsieur Jérôme BOYER – FCPE Maternelle Mondétour
Madame Murielle TURPIN – Coordinatrice du Pôle Accueil Familles (PAF)
Madame Gwénaëlle LE TINIER – Médecin Périscolaire

Ordre du jour :

1. Présentation du conseil périscolaire
2. Retour sur l'organisation des temps périscolaires
3. Point sur la tarification périscolaire
4. Les actions et les missions du médecin périscolaire
5. Retour sur la semaine du goût
6. « Lire et faire lire » : mise en place sur les temps périscolaires
7. Questions diverses

1. Présentation du conseil périscolaire :

Auparavant les thématiques concernant les temps périscolaires (la restauration, l'étude, l'accueil du matin et du soir, l'accueil le mercredi ainsi que les vacances) étaient abordées au sein des conseils d'école.

La modification des rythmes scolaires nous a conduit à travailler au cours de réunions spécifiques avec tous les partenaires concernés par la mise en place de nouvelles modalités d'accueil des enfants (parents, enseignants, associations, personnel concerné.....)

Suite à la mise en place du projet, deux réunions (comité de suivi) ont eu lieu l'année dernière. S'est alors posée la question : « comment prolonger ce travail mis en place depuis trois ans ? »

Mme Delamoye, auparavant élue à la petite enfance a connu l'évolution des conseils de crèches vers le conseil inter crèches. Ainsi il lui a paru évident de créer une instance pour le périscolaire s'inspirant de ce conseil inter crèches.

Cette instance, lieu de rencontre des différents acteurs qui interviennent auprès de l'enfant, favorisera les échanges, la réflexion et permettra une meilleure circulation de l'information avec l'ensemble des interlocuteurs. Ce conseil n'a pas vocation à débattre de problématiques individuelles. Il doit faire émerger les questionnements et les suggestions d'un ensemble de parents pour des réponses et une réflexion plus objectives. Nous comptons donc sur les parents représentants pour garantir un retour manifeste du plus grand nombre de familles.

Nous avons fait le choix de proposer un conseil pour les maternelles et un pour les élémentaires, le fonctionnement et les problématiques n'étant pas toujours les mêmes du fait de l'âge des enfants. Deux réunions annuelles sont envisagées (décembre et mai).

▶ Composition du conseil :

- M. le Maire
- L' élu en charge du secteur
- La directrice de l'enfance
- La responsable du service périscolaire
- Le responsable de la restauration scolaire
- Les quatre coordinateurs des écoles maternelles
- Les quatre directeurs des écoles maternelles
- Un représentant par association de parents d'élèves et par école
- Des agents périscolaires en fonction des thématiques abordés.

L'ordre du jour sera construit à partir des questionnements des parents (recueillis par les parents, les coordinateurs ou la boîte à idées), des projets mis en place, et également des thèmes plus généraux concernant l'accueil de l'enfant.

Ce conseil répond à certaines des questions transmises.

Un compte-rendu sera rédigé par le service périscolaire et diffusé à l'ensemble des familles via le cahier de liaison des enfants.

▶ Les objectifs des conseils périscolaires

- Valoriser les actions et les choix pédagogiques du service périscolaire
- Répondre aux besoins des usagers et adapter nos actions grâce à l'échange avec les familles par le biais des parents représentants
- De diffuser des réponses / informations concrètes via le compte-rendu du conseil périscolaire touchant ainsi l'ensemble des familles concernées.
- Évaluer la qualité de nos actions et la satisfaction des usagers.

▶ Le contenu

- Information sur l'organisation des temps
- Les actions pédagogiques entreprises
- Les actions en matière d'hygiène et de sécurité (Vigipirate, PAI...)
- La présentation des travaux entrepris
- La formation des agents
- Échanges et réponses aux questionnements des ordres du jour

2. Retour sur l'organisation des temps périscolaires

▶ La pause méridienne :

Elle constitue un temps de repos entre deux temps d'activités (en extrascolaire) ou deux temps de travail (en temps scolaire). Elle vise avant tout à créer un espace de détente et de bien-être pour les enfants qui bénéficient de la restauration. Pour les enfants d'âge maternel, le repas constitue en lui-même une activité.

On prend le temps de rendre l'enfant autonome (tenir assis, se servir, utiliser les couverts, découvrir les repas, goûter les aliments...) l'adulte soutient, valorise l'enfant dans ses apprentissages et l'éveil au goût, au plaisir de manger. Une vraie activité en soi.

La détente et les jeux libres sont également privilégiés.

▶ Les soirs :

De 15h30 à 16h30, les ATSEM font partie de l'équipe d'animation. Elles permettent d'échelonner le réveil des enfants en fonction du rythme de chacun, et font le lien entre le scolaire et le périscolaire (transmissions aux animateurs).

Sur ce temps du soir les enfants participent selon leurs envies à différents ateliers en leur proposant toujours un choix entre des activités manuelles, de motricité, des jeux libres, et/ou de lecture. La prise du goûter a lieu vers 16h30.

▶ L'effectif enfants/encadrants pour l'année 2015-2016:

	15h30-16h30		16h30-17h30		17h30-18h30	
	Enfants	Encadrants	Enfants	Encadrants	Enfants	Encadrants
Centre	120	12	63	6	40	4
Guichet	66	6	43	3	29	3
Maillecourt	65	6	45	4	23	3
Mondétour	103	10	62	5	35	3

▶ Les grands axes pédagogiques observés durant ces temps par l'ensemble de l'équipe sont :

Être bienveillant, observer l'enfant, l'écouter, lui laisser le temps de faire seul, valoriser son autonomie, sa rêverie et sa socialisation, communiquer de façon positive et entrer dans le monde imaginaire de l'enfant.

Le choix des activités doit toujours se faire dans le respect du rythme de l'enfant, nous sommes sur des activités de soirée et l'attention, les capacités d'apprentissage des enfants ne sont pas les mêmes qu'en matinée.

▶ Les partenariats :

Certaines activités des enfants sont élaborées en lien avec des partenaires :

- Actuellement les conseils des quartiers ont sollicité les animateurs pour que les enfants confectionnent des décorations de Noël « écoresponsables » avec du matériel de récupération (bouteilles, carton...) pour par la suite embellir en famille, les sapins de quartier.
- La lecture avec « lire et faire lire » (cf. la partie développée sur l'association « lire et faire lire » ci-dessous)

De manière générale nous sommes vigilants quant aux souhaits et au plaisir de l'enfant générés par les activités : les productions manuelles satisfont parfois plus les adultes que les enfants.

▶ Le maintien de la cantine les mercredis :

A noter que les parents apprécient que la cantine soit proposée les mercredis.

Effectivement il y a moins d'enfants que prévu, présents à la restauration les mercredis mais l'évaluation se fait sur trois ans et l'ouverture de la restauration scolaire les mercredis n'est pas remise en question (à noter que les restaurants scolaires sont ouverts également pour le personnel de la mairie et pour les centres de loisirs).

- ▶ Intervention de chaque coordinateur maternel pour exposer leur organisation en interne :

Intervention de Mme Catherine CONSTANTIN – Coordinatrice du CLM GUICHET

Sur ces temps nous laissons le libre choix aux enfants. Ils ont la possibilité de jouer seul, de jouer avec les copains ou avec les animatrices. Des activités manuelles sont toujours proposées mais jamais imposées et le temps de participation se fait également selon le choix de l'enfant. Après une journée d'école, c'est la détente et la construction de soi par le jeu qui sont privilégiées.

Des activités manuelles sont proposées en fonction des thématiques de l'année. Dernièrement les enfants ont participé au marché de Noël de l'école en proposant leurs objets confectionnés sur le temps périscolaire.

Ces derniers temps, dès 17h30, nous profitons de la cour, éclairée par les illuminations de Noël de la façade de l'école, pour jouer dans l'ambiance de la pénombre du soir. Les enfants adorent se cacher dans la pénombre et profiter de l'ambiance du soir lors des jeux extérieurs proposés : observation de la lune, des étoiles... En journée ce sont les insectes que nous prenons le temps d'observer....

Intervention de Mme Marion BRUNNEVALLE – Coordinatrice du CLM MONDETOUR

Le sommeil des petits est respecté, ils prennent le temps de se réveiller en douceur en présence de leur ATSEM et de l'animatrice. Au fur et à mesure des réveils, les enfants rejoignent les différents ateliers proposés.

Chaque jour l'ensemble des enfants a le choix : jeu libre, atelier dirigé animé par une atsem et/ou un animateur (conte, chants, marionnettes...) en intérieur ou en extérieur si le temps le permet.

Un tableau récapitulatif des activités est affiché chaque jour sur la porte d'entrée, à l'attention des parents. Il renseigne sur l'activité choisie par l'enfant par heure.

Intervention de M. Adrien NEUTRE – Coordinateur du CLM CENTRE

L'accueil périscolaire du soir se fait sur les deux structures : le CLM et l'école. Cela permet d'accueillir les enfants par petits groupes (moins bruyants) dans les différents espaces.

Deux classes (MS1 et GS1) sont accueillies sur le CLM par deux animatrices de 15h30 à 16h30 pour des activités manuelles ou des jeux libres. Deux classes (MS2 et GS2) restent sur l'école dans la bibliothèque quand il pleut ou à l'extérieur quand le temps le permet. Les petites sections et les enfants qui partent entre 15h30 et 16h30 restent au sein de l'école (dans les classes pour les petites sections et dans le préau pour les moyennes et grandes sections quand le temps ne le permet pas). Les animatrices mettent en place des thèmes entre chaque période de vacances (comme par exemple : les véhicules, l'hiver, etc). Les ATSEM peuvent proposer des activités en lien avec les thèmes.

Intervention de Mme Tiffany HERSANT – Coordinatrice du CLM MAILLECOURT

A 15h30 les animatrices et les ATSEM, en binômes par classe, viennent récupérer les enfants qui sont inscrits sur le temps périscolaire. Ce binôme reste le même tout au long de l'année. Il permet à l'enfant de créer un lien privilégié avec l'animatrice et l'ATSEM et de basculer du temps scolaire vers le temps périscolaire, en douceur.

Classe des petits : Grace et Marie-Annick

Classe des moyens : Julia et Amivi

Classe des grands : Carole et Agnés.

Pour profiter de l'ensemble des locaux et favoriser des petits groupes moins bruyants, chaque jour (à tour de rôle) une classe profite des ateliers périscolaires au sein de l'école. Les autres classes sont présentes sur des ateliers au CLM.

Entre 15h30 et 16h20 les enfants évoluent dans différents ateliers (de création, moteurs en intérieur ou extérieur) selon leurs souhaits.

A 15h50, 6 enfants bénéficient des lectures de l'association « lire et faire lire ».

A 16h20 avant le goûter tout le monde range en musique. La musique est utilisée comme repère temporel. Chaque enfant reconnaît la musique et sait qu'il doit participer au rangement et se préparer pour aller au goûter.

Dans le réfectoire les enfants aident les animatrices, selon leur souhait, à la mise en place et au « débarrassage » du repas.

3. Point sur la tarification périscolaire

▶ La facture de septembre a semblé anormalement élevée (par rapport à l'année dernière) :

- Le coût à l'heure de l'accueil du soir et du matin n'a pas été modifié depuis l'année dernière. Seule la tarification de la restauration scolaire a évolué. Ces tarifs sont votés chaque année en conseil municipal.
- **La facturation s'effectue le mois suivant les prestations effectivement réalisées** (et non par lissage sur l'année) ce qui conduit à des mois où la facture est plus élevée qu'à d'autres (comme pour le mois de septembre). Cette nouvelle disposition nous a été imposée par notre prestataire informatique suite à la mise en place du portail famille.
- Les familles peuvent connaître à l'avance leur facturation mensuelle prévue sur l'année, via le portail famille.

▶ Le quotient familial (QF):

- Il s'obtient en divisant le revenu mensuel de la famille par un coefficient dépendant de la composition de la famille. Par exemple, pour une famille avec un enfant il est de 3,6. Pour une famille avec 2 enfants il est de 4,6. Les quotients s'échelonnent de 200 (revenus de 920€ par mois pour une famille avec 2 enfants) à 2300 (revenus de 10 200€ par mois pour une famille avec 2 enfants)
- La tarification est linéaire depuis 2008, et évolue en fonction des revenus en appliquant le quotient familial.
- En fonction des coûts des différentes prestations, nous déterminons le tarif maximum (qui correspond au QF de 2300) et le tarif minimum (qui correspond au QF 200). Tous les autres tarifs s'échelonnent entre ces deux bornes d'une manière linéaire. Pour certains tarifs (restauration) nous déterminons aussi un tarif intermédiaire (QF 750).

▶ Les QF des familles Orcéennes se répartissent comme suit :

8% des familles au QF minimum

50% entre QF minimum et QF intermédiaire (4 600€ de revenus famille de 4 personnes)

25% entre QF intermédiaire et QF maximum (10 500€ de revenus par mois)

15 % au-dessus du QF maximum

▶ Tarif de la journée en CLM :

Le coût réel d'une journée en CLM est de 95€.

Les familles participent à cette prise en charge en fonction de leur QF :

Selon les tarifs votés en conseil municipal =>Maximum : 43,53€.

=>Minimum : 4,03€

▶ Communication aux familles :

L'information aux familles est en constante évolution en fonction des questions des familles qui nous parviennent par le pôle accueil famille, les fédérations de parents d'élèves, les coordinateurs, les directeurs d'école.

Une attention toute particulière sera apportée aux nouvelles familles, et notamment celles des enfants rentrant en petite section et au CP

4. Les actions et les missions du médecin périscolaire

Il y a 3 ans lorsque nous avons recruté un nouveau médecin pour les crèches, nous avons souhaité que celui-ci puisse aussi intervenir sur le périscolaire. Nous avons à l'époque quelques difficultés quant à la mise en place des

PAI notamment à la restauration scolaire. Le Dr Letinier a alors été recruté pour intervenir auprès de nos agents périscolaires.

Rappel : le médecin scolaire n'intervient que sur le temps scolaire. Il est recruté par l'éducation nationale.

Le médecin périscolaire fait une médecine de prévention qui consiste essentiellement à accompagner les agents et les former pour assurer une bonne prise en charge des enfants. Il ne pose pas de diagnostic sur ces temps.

▶ Gestion des PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

Le PAI permet d'accueillir les enfants qui nécessitent une surveillance ou une prise en charge spécifique.

Les PAI favorisent le partenariat entre la mairie, les parents, la directrice de l'établissement, la PMI (PS et MS) ou le médecin scolaire et le médecin traitant.

Le PAI est un document unique qui est utilisé sur le temps scolaire et périscolaire.

Le cheminement du PAI au sein des différentes structures est complexe :

école → famille → médecin traitant et/ou spécialisé → famille → école → médecin scolaire → école → service périscolaire → médecin périscolaire → coordinateurs + école

Le médecin, en lien avec la responsable périscolaire, s'assure de la compatibilité de l'accueil de l'enfant sur le temps périscolaire.

Les PAI sont transmis sous leurs formes originales à tous les coordinateurs.

Pour faciliter une lecture plus claire (sous format informatique) et plus rapide du document, le médecin périscolaire met à disposition de l'équipe concernée une fiche de synthèse du PAI, reprenant l'essentiel de la prise en charge.

Lorsqu'il y a une particularité ou une difficulté éventuelle dans l'application d'un PAI, le médecin se déplace et se met en lien direct avec le coordinateur pour expliquer et convenir de la mise en place.

A noter que l'ensemble de ces démarches est soumis au secret médical partagé.

▶ Formations de l'ensemble des agents périscolaires : par site (2 formations par site et par an)

• Formation sur les PAI/Allergie :

- ✓ Explications sur le PAI, échange autour des PAI de l'école
- ✓ Information sur l'allergie, apprendre à reconnaître les signes
- ✓ Utilisation et manipulation des médicaments les plus souvent rencontrés dans les PAI (comme par exemple les injections d'adrénaline)
- ✓ Adaptation en fonction des sites (valium, glucagen, anapen, ventoline, célestène...)

- ✓ Gestion du panier repas apporté par les familles pour les enfants ayant une allergie alimentaire. (prendre soin du panier repas et de la façon dont le repas est présenté à l'enfant, enfant surveillé mais intégré à la collectivité...)

Tous les agents périscolaires sont formés dans les différents centres de loisirs.

- Formation sur les gestes de premiers secours/Protocoles médicaux :
 - ✓ Rappel sur les gestes de premiers secours, utilisation d'un mannequin enfant
 - ✓ Mise en pratique de ces gestes (PLS, massage cardiaque, Heimlich...)
 - ✓ Explications et échanges autour des protocoles médicaux mis à disposition des coordinateurs et de leur équipe.
 - ✓ Guide pratique (allergie, PAI, protocoles médicaux et gestes de premiers secours) remis à l'ensemble des équipes

- Accompagnement des agents dans la prise en charge des enfants en difficultés :

Le médecin propose une rencontre avec le coordinateur et l'équipe pour envisager le meilleur accueil pour l'enfant en fonction des nécessités. En fonction des demandes, le médecin périscolaire propose des temps d'observation et d'analyse des situations.

- Disponibilité du médecin : Le médecin reste à l'écoute de chaque acteur de la vie scolaire et périscolaire de l'enfant.

5. Retour sur la semaine du goût :

Depuis un certain nombre d'années Mme Delamoye souhaite sensibiliser les enfants et les agents sur différentes thématiques en lien avec l'alimentation sur le temps de restauration. Il est important de le faire d'une manière ludique.

Cela signifie d'aborder :

- La nutrition : pourquoi mange-t-on ? Que faut-il manger ? Qu'est-ce que l'équilibre alimentaire ?
- Le gaspillage : prise de conscience
- Les déchets, leur traitement, le compostage...

En 2010, il y a eu des interventions du SIOM sur le Guichet quant au tri des déchets et également un projet de compostage.

Depuis 3 ans à l'école élémentaire de Mondétour, sur le temps scolaire et le temps périscolaire, un projet est mené par M. Farré autour du gaspillage, du tri... toujours en partenariat avec le SIOM.

Fort de ces expériences il nous a semblé important de concevoir un projet plus global et cohérent au niveau de la commune, en impliquant les coordinateurs du temps de midi, en prévoyant des formations auprès des animateurs et en recherchant des partenaires. (La présentation de cette démarche pourra faire l'objet d'un prochain conseil périscolaire).

Il nous a semblé intéressant de lancer le volet nutrition de ce projet plus global au cours de la semaine du goût de cette année.

► La semaine du goût (du 12 au 18 octobre)

Les enfants des écoles maternelles ont été sensibilisé de façon très simple à l'équilibre alimentaire mis en place à la cantine et plus spécifiquement sur le temps du goûter. Les enfants qui le souhaitent, ont participé par groupe (entre 7 et 10 enfants) à des ateliers « choisis ton goûter préféré » animés par les animateurs périscolaires sur le temps du soir.

Les enfants ont été sensibilisé à la composition « idéale » d'un goûter, à savoir : un fruit, un produit céréalier, un produit laitier, de l'eau à volonté et facultativement un produit sucré (type confiture, miel...). Les animateurs leurs ont expliqué simplement que chaque aliment à un rôle pour le bon fonctionnement de notre corps, pour être en bonne santé, et que c'est pour cela que nous ne pouvons pas manger des gâteaux ou boire des sodas tous les jours...

Dans un second temps les enfants ont voté (à l'aide d'étiquettes « goûter » et d'une urne) pour leurs deux goûters préférés. Les deux goûters « vainqueurs » de chaque école dégagés par la comptabilisation des votes seront dégustés les mois suivants (à suivre sur les menus de la cantine au niveau du site de la mairie ou en fin de magazine de la mairie). Très compliqué pour des 3-6 ans de comprendre que les goûters seront dégustés plus tard...mais ils ont tous adoré participer, manipuler les étiquettes et surtout les glisser dans l'urne !!

Certains choix nous ont surpris comme par exemple le fait qu'ils aient voté pour « fromage blanc, biscuit, abricot » plutôt que « pain beurre saucisson, clémentine » ou encore « pain de mie, fromage et compote » et « petits suisses, biscuit, pomme » plutôt que « pain beurre miel » et « pain au chocolat, poire, lait ».

Les parents peuvent reprendre ces ateliers à la maison en jouant avec « les étiquettes goûters » disponibles sur le site de la mairie (Découvrir-Scolaire et Périscolaire-Service Périscolaire-semaine du goût).

6. « Lire et faire lire » : association présente sur les temps périscolaires :

« Lire et faire lire » est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques...). Alexandre Jardin, romancier, et Pascal Guénée, ancien Président du Relais civique, ont créé l'association en 1999.

« Lire et faire lire » est développé dans chaque département par des coordinateurs des deux réseaux associatifs nationaux : la Ligue de l'Enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

Un comité d'écrivains, fort de plus de 170 membres, soutient cette association depuis sa création.

A Orsay, c'est l'association des familles qui propose cette activité et les 25 bénévoles inscrits dans le projet. Elle travaille avec la ligue de l'enseignement de l'Essonne et l'association « lire et faire lire ». Elle participe à la formation des bénévoles. Les bénévoles, en partenariat avec les médiathèques, peuvent emprunter des albums et bénéficier des conseils des bibliothécaires pour le choix des livres.

Les bénévoles (de plus de 50 ans) offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

Ils sont présents dans les centres de loisirs maternels (CLM) d'Orsay depuis novembre 2013.

Depuis le 9 novembre dernier, plusieurs séances de lecture sont organisées au sein des CLM sur le temps périscolaire du soir.

Deux à trois bénévoles sont attribués par école.

Un bénévole propose une lecture à un groupe de 6 enfants maximums (en début d'année plutôt les moyennes et grandes sections et en fin d'année lorsque les plus petits sont à l'aise, on leur propose également de participer).

Le groupe d'enfants reste le même sur une période, il est modifié entre chaque vacances. Les bénévoles attribués par école restent les mêmes. Cette fidélisation permet au bénévole de créer du lien avec les enfants.

Pour les accueillir et suivre leur activité, un référent périscolaire est nommé en début d'année.

Ce référent constitue des groupes de 6 enfants (selon le souhait des enfants), prépare et met à disposition du bénévole, du matériel adapté (coussin, tapis, banquette, livres)

Il accueille les bénévoles, se tient à leur écoute si nécessaire et fait régulièrement un point sur les séances.

L'intervenant propose un rendez-vous hebdomadaire (toujours le même) pour une séance de 30 minutes de lecture.

Le bilan de ces échanges est très positif, les enfants sont ravis de ces rencontres hebdomadaires et les bénévoles de plus en plus nombreux chaque année sur Orsay.

7. Questions diverses :

▶ La formation des agents périscolaires :

- En 2015, les coordinateurs ont bénéficié de formations :
 - « La gestion d'équipe » (le management opérationnel, comment animer et diriger une équipe, mobiliser ses collaborateurs)
 - « La gestion des conflits » (attitudes et comportements interpersonnelles, les conflits : origine et résolution)
 - « Le projet pédagogique et l'analyse des pratiques »
 - Certains coordinateurs ont fait des formations informatiques.

- Les animateurs et les ATSEM :

- bénéficient (formation en cours) d'une formation sur « l'aménagement du temps périscolaire de l'enfant et prise en compte de ses besoins » (connaître l'évolution de l'enfant de 3 à 12 ans, l'importance du jeu dans le développement de l'enfant, les différentes pédagogies existantes, rôle et responsabilité de l'animateur, expliquer les choix d'animation...)

De façon générale les animateurs par le biais du médecin périscolaire et des coordinateurs sont sensibilisés à la prise en charge de l'enfant et s'efforce d'individualiser l'enfant au sein de la collectivité, créant un maximum de lien avec l'enfant pour repérer ses difficultés.

▶ Travaux « maternelles » :

- Maillecourt (du 7 décembre au 2 janvier) :

- Travaux en cours au niveau du CLM → réfection de la salle d'eau et augmentation du nombre de « toilettes enfants » + peinture de l'entrée

Durant ces travaux sur les temps périscolaires, les enfants sont accueillis sur l'école et pour les vacances les enfants de l'ensemble des CLM sont accueillis au CLM du Centre.

- Fin décembre si les conditions météorologiques le permettent, une entreprise effectuera la réfection du plateau entre l'école et le CLM avec pose d'un sol souple + marquage de jeux. Pose également d'un sol souple, côté jardin du CLM, au niveau de la terrasse.

- La pose d'un pare-vue au niveau du jardin extérieur coté chemin et coté gymnase est à l'étude.

- Mondétour :

- Des travaux sont prévus pour le 1^{er} trimestre 2016 pour poser un visiophone à l'entrée du CLM et mettre une rampe d'accès pour les poussettes devant l'entrée.

- Centre :

- Si les conditions météorologiques le permettent → pose d'un sol souple sur une petite partie de la cour pour que les enfants puissent, quand le temps le permet, faire des jeux au sol en extérieur (voiture, lecture etc) et réfection du sol souple de la structure toboggan.